

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ROME : audience accordée aux juriscultes catholiques ; condamnation de la crémation ; les syndics de la province de Bergame ; nouvelles diverses. — LE XXIII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : départ de M. l'Administrateur du diocèse pour Québec ; nomination de Mgr Bégin ; conférence de M. l'abbé Emard à



### SOMMAIRE

la faculté des arts. — LE CANADA FRANÇAIS. — LA CROISADE CONTRE L'ESCLAVAGE. — LA CONVERSION DE LA CHINE. — LE ST-SACRÉMENT PORTÉ AUX MALADES. — LA CHAPELLE DES CARMES A PARIS. — NOUVELLES RELIGIEUSES. — L'Ave Maria DU MARIN. — PETITE HISTOIRE DE L'IMAGERMIRACULEUSE DE NOTRE-DAME DE BON CONSEIL, A GENEZZANO (suite). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
**M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS**, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**  
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

## PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

<b>LUNDI,</b>	<b>29</b>	<b>OCTOBRE.</b>	—Saint-Bruno.
<b>MERCREDI,</b>	<b>31</b>	“	—Villa-Maria.
<b>VENDREDI,</b>	<b>2</b>	<b>NOVEMBRE</b>	—Saint-Patrice de Sherrington.

## FETES DE LA SEMAINE

<b>DIMANCHE,</b>	<b>28</b>	<b>OCTOBRE.</b>	—23 P. 4 Ocl. S3. SIMON et JUDÉ, A., d. [2 cl., ornés rouges. <i>Annnonce de la fête de tous les saints, et du jour des morts.</i>
<b>Lundi,</b>	<b>29</b>	“	—De la férie, ornements verts.
<b>Mardi,</b>	<b>30</b>	“	—De la férie, ornements verts.
<b>Mercredi,</b>	<b>31</b>	“	—Vigile de la Toussaint, ornés violets.
<b>Jeudi,</b>	<b>1</b>	<b>NOVEMBRE</b>	—TOUSSAINT, d. 1 cl. (oblig.) o. b.
<b>Vendredi,</b>	<b>2</b>	“	—TRÉPASSÉS., ornements noirs.
<b>Samedi,</b>	<b>3</b>	“	—De l'octave, semid., ornés blancs.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

**ÉGLISE METROPOLITAINE** — *Mercredi 31, à 7 hrs, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.*

*Jeudi 1, à 3½ hrs, vêpres du jour suivies de celles des morts.*

*Vendredi 2, à 9 hrs, service solennel, suivi du sermon et de l'absoute.*

*Samedi 3, à 7 hrs, basse messe pour les associés de la propagation de la Foi.*

Tous les soirs du mois de novembre, à 7 hrs, prière pour les âmes du purgatoire.

*Dimanche 28.*— Fête du titulaire des églises paroissiales de Sainte-Marie Salomé, T. S. Rédempteur, et de Saint-Raphaël à l'Île-Bizard.

## ROME

**Audience accordée aux jurisconsultes catholiques.**— Les jurisconsultes catholiques avaient décidé de tenir à Rome leur congrès annuel afin de participer aux fêtes du jubilé sacerdotal de Léon XIII. En effet, chaque matin, du 3 au 9 octobre, ont eu lieu, sous la présidence de M. Lucien Brun, sénateur, des séances de travail, et le restant de la journée a été consacré à la visite des sanctuaires des monuments de Rome.

Le 6 octobre, les membres du congrès étaient reçus par le souverain Pontife. Les pèlerins ont été présentés par Mgr Fava, évêque de Grenoble, qui a indiqué le caractère de l'œuvre en rendant un hommage particulier à son président. M. Lucien Brun a lu ensuite une éloquente adresse. Nous y remarquons ce passage :

“ Depuis quinze ans, les jurisconsultes catholiques français s'efforcent de démontrer la nécessité sociale de l'accord de la législation de l'Etat avec la législation de l'Eglise.

“ Quelle a été leur joie lorsque votre parole sacrée, promulguant, au milieu du trouble des esprits et des luttes homicides des peuples, les principes de la constitution chrétienne des Etats et les bienfaits de l'Eglise, “ œuvre immortelle de Dieu ”, les a confirmés dans la vérité des doctrines qu'ils ont persévéramment professées ! Avec quelle admiration ils ont recueilli ces enseignements immortels où resplendit la pure lumière de la vérité religieuse et sociale ! Avec quel bonheur ils ont trouvé la formule définitive de leurs plus chères convictions dans ces pages inspirées par l'Esprit dont l'assistance divine a été promise à Pierre et à ses successeurs !

“ Daignez, Très Saint-Père, — a-t-il dit en terminant, — bénir nos résolutions ; daignez nous bénir, nous, notre œuvre, nos familles humblement inclinées avec nous sous votre main paternelle. Daignez bénir notre chère France, *nobilissimam Gallorum gentem* dont Dieu a si étroitement uni les destinées, à celles du Siège apostolique Bénissez-la, Très Saint Père, pour que la fille aînée de l'Eglise puise dans les bras toujours ouverts et le cœur toujours aimant de sa Mère la volonté et la puissance de remplir sa mission providentielle d'apôtre de la vérité et de gardienne du droit ! ”

Le Saint-Père, dans sa réponse, a félicité les jurisconsultes de soutenir la nécessité de l'accord de la législation civile avec les lois divines et ecclésiastiques, et de penser qu'au fond du problème posé à la société moderne il y a avant tout la question religieuse. Il a rappelé que lui-même, dans ses encycliques et notamment dans celle qu'il a consacrée à la constitution chrétienne des Etats, il n'a cessé de proclamer cette vérité, qu'il défendra jusqu'au bout de toutes ses forces ; et, résumant avec une merveilleuse précision ces enseignements que l'univers catholique a reçus avec une si vive gratitude, il prouve que c'est seulement en donnant à la question religieuse une solution conforme à l'éternelle justice et au droit que l'humanité pourra s'avancer dans la voie du véritable progrès. Aussi exhorté-t-il

vivement les jurisconsultes et les publicistes catholiques à redoubler d'efforts pour préparer cette solution, et, saluant leur œuvre comme une œuvre française, il a renouvelé hautement l'expression de sa bienveillance paternelle pour la France, à laquelle il a donné, en la personne de ceux qui la représentaient en ce jour, une nouvelle et affectueuse bénédiction.

Les pèlerins furent ensuite admis à présenter individuellement leurs hommages au souverain Pontife.

**Condamnation de la crémation.**—La congrégation du Saint-Office vient de publier, sur la question de la crémation des corps, la consultation, la réponse et les décrets qui suivent :

“ Comme un grand nombre d'évêques et de chrétiens zélés constatent que des hommes de foi douteuse ou affiliés à la secte maçonnique font aujourd'hui de grands efforts pour ramener l'usage païen de la crémation des cadavres, jusqu'à établir même dans ce but des sociétés spéciales ;

“ Comme ils craignent que les fidèles ne se laissent influencer par leurs artifices et leurs sophismes au point de perdre peu à peu la considération et le respect pour le mode d'inhumation des chrétiens, fondé sur l'usage constant du christianisme et consacré par les rites solennels de l'Église ;

“ Pour que les fidèles aient une règle certaine qui leur permette d'éviter les susdites embûches, ils ont demandé à la suprême congrégation de la sainte Inquisition romaine et universelle de répondre aux questions suivantes :

“ I. Est-il permis de s'affilier aux sociétés qui ont pour but de propager l'usage de la combustion des corps morts ?

“ II. Est-il permis de faire brûler son cadavre et celui des autres ?

“ Les éminentissimes et révérendissimes Pères cardinaux, inquisiteurs généraux dans les choses de foi, après avoir sérieusement et longuement examiné les questions proposées et après avis préalable des révérends consultants, ont résolu de répondre :

“ A la première question : Non,—et s'il s'agit des sociétés affiliées à la secte maçonnique, avec infliction des peines portées contre cette secte.

“ A la seconde question : Non, également.

“ Et sur le rapport fait à N. S. P. le pape Léon XIII, Sa Sainteté a approuvé et confirmé les résolutions des éminentissimes Pères et a ordonné de les transmettre aux évêques, afin qu'ils aient soin d'instruire à propos les fidèles au sujet de cet abus condamnable de brûler les corps humains, et d'en détourner de toutes leurs forces le troupeau qui leur est confié. ”

**Les syndics de la province de Bergame.**—Dans la province de Bergame, les catholiques ont su, par leur fermeté, obliger M. Crispi lui-même, à se désister en partie de ses mesures persécutrices contre les ignataires de la pétition au parlement en faveur de l'indépendance

du Pape. Cinquante mille Bergamasques, tous majeurs, avaient signé cette pétition. Aussi M. Crispi, particulièrement irrité par l'importance de la manifestation, avait-il enjoint aux fonctionnaires publics coupables d'avoir signé la pétition de retirer leur signature, sous peine de destitution. En effet, il a tout d'abord destitué neuf syndics et un délégué scolaire, qui ont préféré perdre leur poste plutôt que de retirer leur signature. Mais, voyant que cet exemple était imité dans la même province par plus de cent autres fonctionnaires, M. Crispi s'est effrayé des conséquences de sa conduite, et il a prudemment fermé les yeux sur ces autres signataires, de peur de susciter une trop vaste agitation. Quant aux dix premiers fonctionnaires destitués, ils ont mérité de recevoir chacun du comité diocésain une belle médaille commémorative de leur acte de courage et de fermeté.

**Nouvelles diverses.**—*Les chemins de fer* ont eu leur part dans les fêtes en l'honneur du Pape. Le Saint-Père a envoyé à la Direction générale 18 médailles commémoratives du jubilé, 2 en or, 2 en vermeil et 14 en bronze pour être distribuées à tous les employés qui ont facilité le transport des objets destinés à l'exposition Vaticane.

*Le Chili* avait expédié 26 caisses contenant toute espèce de produits donné à l'exposition Vaticane. Malheureusement elles arrivent en retard, et quand l'exposition est fermée.

*Le splendide autel*, don du diocèse de Tarbes au Saint-Père a été donné au cardinal Moran pour sa cathédrale de Sydney (Australie).

On évalue à 12 millions la valeur des objets de l'exposition distribués.

*La Bibliothèque du Vatican* a été enrichie, par le Saint-Père, d'une importante quantité de manuscrits qui ont appartenu à l'illustre archéologue Visconti.

*Sa Sainteté* vient de nommer commandeur de l'ordre de Pie l'illustre archéologue Jean-Baptiste de Rossi.

*Le gouvernement italien* vient de porter un décret qui érige en corps moral, avec capacité civile, l'Institut des diaconesses protestantes, dirigé à Florence par la dame Lisette Niéman. Cette association a pour but l'éducation des jeunes filles. Elle reçoit ainsi d'un roi soi disant catholique un privilège dont ne jouissent pas dans ses Etats les congrégations catholiques. Tout commentaire, dit le *Moniteur de Rome*, serait impuissant à rendre le dégoût et l'indignation qu'inspire cette protection officielle octroyée aux ennemis de la religion de l'Etat. Qu'il suffise de rappeler que le décret en question vient de paraître au lendemain de l'expulsion des salésiennes à Palerme, des capucines et des adoratrices du Saint-Sacrement à Rome, et des capucins à Morgex.

## **XXIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE**

Car il y en a plusieurs dont je vous ai souvent entendu parler, et dont je vous parle encore avec des larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ ;

Dont la fin sera la damnation, qui font leur Dieu de leur ventre, qui mettent leur gloire dans ce qui devrait les couvrir de honte, qui n'ont de goût que pour les choses de la terre.

Phil., III., 18; 19.

Par ces paroles, saint Paul nous donne, mes chers frères, une règle au moyen de laquelle nous pourrions connaître, où que ce soit, par leur manière de vivre les bons et les méchants. Cette règle nous montre aussi qui est un bon chrétien et qui ne l'est pas. Il n'est que trop vrai ; nous rencontrons beaucoup d'hommes qui s'intitulent catholiques, qui haïssent la croix, qui trouvent leur félicité dans la sensualité, qui aiment ce monde plus qu'ils n'aiment Dieu, et qui s'enorgueillissent de leurs péchés et de leurs crimes. La fin de ces hommes est la destruction et la ruine.

Quels sont-ils ? Il n'est pas bien difficile de les connaître. Ce sont ceux qui mettent leur orgueil à manger et à boire beaucoup plus que les autres. Ce sont ceux qui essayent de faire boire les autres jusqu'à les enivrer et qui s'en vantent. Souvent ils se font un jouet du pauvre homme ou de la pauvre femme qui ne peut résister autant qu'eux. Ni les uns ni les autres ne se trouvent seulement parmi ceux qui passent toute leur vie dans les cabarets. Des jeunes gens de grande respectabilité et des vieillards à tête blanche, occupant de hautes positions, agissent ainsi. Ils regardent même avec mépris celui qui ne peut pécher autant et aussi hardiment qu'ils le font.

Il y en a d'autres aussi qui se glorifient de leurs impuretés, de leurs mensonges et de leurs tromperies dans les affaires, comme ils disent. Ils se font gloire de ce qui est une honte même pour le païen. Quelle honte plus grande cela doit-il être pour celui qui se dit chrétien !

Mais ce ne sont pas les seuls crimes dont se glorifient ceux qui sont les ennemis de la croix de Jésus-Christ. Il y a aussi ceux qui ne peuvent supporter d'être surpassés en malice ou en vengeance.

Et encore ceux qui se glorifient de leur honte en se vantant de vivre en indifférents, de n'aller jamais à la messe, ni à confesse, de ne pas accomplir le devoir pascal, de ne pas être fidèles à la loi de l'Eglise en observant le carême et les autres jours de fête.

D'autres enfin se vantent de dépenser leur argent sans s'occuper des cris de leur femme et de leur enfant demandant du pain. Ils négligent ceux que Dieu leur a confiés. Ils laissent leur femme travailler jusqu'à en mourir parce qu'ils aiment les louanges du monde

qui appelle générosité leur folie. Ils sont, très méprisables, mais ils croient le monde qui les appelle bons, généreux, nobles.

Tous ces gens sont bien réellement des ennemis de la croix que tous les chrétiens sont tenus d'aimer. Ils sont ses ennemis parce que la croix sauve le genre humain, tandis qu'ils s'efforcent de perdre les âmes. Par leur mauvais exemple, ils rendent les autres pareils à eux-mêmes. Ils procurent des âmes à l'enfer tandis que Jésus essaye de les sauver. Ils prennent le parti du démon contre leur Dieu.

## CHRONIQUE DIOCESAINE

M. l'Administrateur du diocèse ayant reçu une invitation pour assister au sacre de Mgr Bégin, se rendra à Québec pour être présent à cette cérémonie.

M. l'abbé Louis-Nazaire Bégin, principal de l'École normale de Québec, vient d'être promu au siège épiscopal de Chicoutimi.

En apprenant cette nomination, tous les membres de l'archevêché de Québec se sont rendus auprès du nouveau dignitaire, pour lui offrir leurs hommages avec les félicitations du cardinal Taschereau.

Le sacre du nouvel évêque aura lieu dimanche 28 du courant, fête de saint Simon et saint Jude, apôtres.

## Université Laval

### FACULTÉ DES ARTS

S. LÉON LE GRAND. — CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ EMARD. — RÉSUMÉ.

Avec le cinquième siècle commencent à s'accomplir, en Occident, des événements de la plus haute gravité, au double point de vue profane et religieux.

Ces événements qui aboutissent en définitive à une révolution générale qui change toute la face du monde, constituent un ensemble qu'il importe de bien connaître dans les causes qui l'ont amené et les conséquences qui l'ont suivi.

Au sein de l'empire, il n'y avait guère que des éléments d'une faiblesse désespérante et irrémédiable : des empereurs sans force et sans autorité, une armée sans patriotisme et sans valeur, la société païenne, encore nombreuse, abandonnée à la plus abominable corruption et s'obstinant dans l'idolâtrie. Et cependant vingt peuples barbares s'apprentent à envahir les provinces sur tous les points à la fois. Contre une irruption violente, universelle et qui se prolonge pendant plus d'un demi-siècle, Rome ne peut opposer qu'une résistance bien faible, et rendue souvent inutile par la trahison ou le meurtre des plus habiles généraux. Il est donc facile de prévoir que le sceptre va

tomber des mains des empereurs et que leur trône va bientôt disparaître. Cependant, l'histoire chrétienne ne doit pas omettre de considérer la conduite manifeste de la Providence qui récompense et châtie les nations dans la mesure de leurs mérites, et qui dirige tout en ce monde pour le soutien, l'extension et la gloire de l'Eglise. Pour l'Eglise, la Providence avait fait l'unité romaine ; pour l'Eglise, elle brise cette unité ; sur les débris s'établira définitivement cette autre unité romaine, stable et perpétuelle, la grande famille chrétienne dont le centre et le point d'appui sera la chaire des pontifes romains. Aussi, au moment des invasions, l'Eglise est-elle prête à recevoir les barbares, dont elle commandera d'abord le respect, pour leur donner ensuite la civilisation avec la foi.

Radagaise est repoussé devant Florence. Alaric, non content d'un premier tribut, pénètre dans Rome après un second siège, et la livre au pillage de ses troupes ; cependant il ordonne qu'on respecte la vie et l'honneur de tous ceux qui se seront réfugiés dans une église. Attila arrive à son tour avec cette immense multitude de barbares de toutes races, qui viennent de ruiner plus de soixante-dix villes. Il se prépare à assiéger la capitale, incapable d'une longue résistance. A la prière du peuple et de l'empereur lui-même qui a cherché l'asile le plus sûr auprès du souverain Pontife, Léon I<sup>er</sup> marche à la rencontre du terrible ennemi auquel il persuade de retourner dans son pays. Cette victoire signalée de la douceur sur la force, marque l'abaissement de la puissance guerrière de Rome.

Trois ans après, Genséric monte de l'Afrique à la tête des Vandales, des Alains et des Maurès, et Rome est de nouveau menacée d'une ruine complète. Au milieu de la consternation générale, Léon va de lui-même au-devant de Genséric, et grâce à son intervention, si Rome fut dépouillée de ses richesses, pas une goutte de sang ne fut versée, pas un édifice ne devint la proie des flammes, pendant quatorze jours que dura le pillage : miracle plus grand peut-être que celui qui avait subjugué Attila. Léon avait eu grande partie réparé les désastres accumulés par l'invasion quand il mourut (461). Sa sainteté, sa science, ses luttes contre l'hérésie et le schisme, et surtout l'autorité avec laquelle il fit reconnaître par toute l'Eglise de l'Orient et de l'Occident les droits et les prérogatives du Siège romain, lui ont fait donner le titre de *Grand*.

L'empire ne devait pas survivre longtemps à celui qui avait tant contribué à retarder sa chute. Quinze ans plus tard, Odoacre, chef des Hérules, en éteignait le nom en prenant le titre de roi d'Italie (476). Le dernier empereur, un enfant, s'appelait *Romulus Augustule*, deux noms qui rappelaient la fondation de Rome et celle de l'empire.

Rome chrétienne, cependant, restait vivante, forte et glorieuse. L'Eglise contre laquelle l'empire avait lutté pendant si longtemps, se tenait debout sur ses ruines, et l'autorité pontificale, s'exerçant au milieu de cette confusion pour le plus grand bien des peuples, loin de s'affaiblir et de dégénérer comme tout le reste, se fortifiait de toute



l'estime qu'elle inspire, de tout le respect qu'elle commande et même de toute la reconnaissance qu'elle impose.

Le cinquième siècle, si effrayant par les catastrophes qui bouleversent le monde, est cependant l'un des plus importants par le développement et le progrès des travaux de l'intelligence.

Mardi prochain, M. l'abbé Archambault donnera sa première leçon de droit naturel sur le *libre arbitre dans l'histoire de la philosophie*.

---

*Bibliographie.* — Nous venons de recevoir la 4<sup>e</sup> livraison du CANADA FRANÇAIS, qui complète le premier volume et la première année de cette intéressante revue.

En voici le sommaire : *Dix ans au Canada* — de 1840 à 1850 ; histoire de l'établissement du gouvernement responsable, — A. Gérin-Lajoie. — *Les dernières prières*, P.-J.-O. Chauveau. — *Quand a commencé l'ère chrétienne*, l'abbé V. Many. — *Rosmini et son système*, l'abbé L.-A. Pâquet. — *Jean Cabot*, l'abbé J. D. Beaudoin. — *La liberté du travail*, J. Angot de Rotours. — *Histoire du Droit canadien*, T. H. — *Revue européenne*, P.-J.-O. Chauveau. — *Bibliographie*, revue des livres, M.-E. M., T. H. — *Revue des revues*, M.-E. M.

Plusieurs documents inédits sur l'Acadie.

---

## La croisade contre l'esclavage

Le magnifique élan provoqué par l'ardente parole du cardinal Lavigerie se continue et s'étend chaque jour. L'Europe entière applaudit à ses efforts et le soutient de sa sympathie. De tous côtés arrivent les adhésions, les offres d'enrôlement, les souscriptions.

En Angleterre, la société déjà formée a pour président le prince de Galles. Le célèbre explorateur Cameron propage les idées du généreux apôtre ; il écrivait dernièrement dans un article remarquable intitulé : *la Nouvelle croisade*, ces paroles pressantes : " Rappelons-nous que pendant que nous sommes à hésiter ou à délibérer sans agir, les existences humaines se perdent, que cinquante vies sont sacrifiées par heure, et qu'en moyenne quinze cents victimes sont ajoutées tous les jours au sanglant tribut prélevé sur les enfants de l'Afrique par le Moloch de l'esclave. "

En Belgique, des comités se sont formés à Bruxelles, Anvers, Gand, Malines, Liège, etc. Trois listes de souscriptions ont produit en quelques jours 93,000 francs. On s'occupe du bateau qui doit transporter la petite armée et S. M. le roi des Belges s'est chargé d'en payer la moitié des frais. Une société a été fondée sous la présidence du général Jacquemart ; l'article premier de ses constitutions en fait connaître nettement le caractère.

" Il est créé à Bruxelles, conformément aux articles 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> de

l'acte général de la conférence de Berlin, une société destinée à procurer l'abolition de l'esclavage en Afrique et plus particulièrement dans l'Etat indépendant du Congo. — Cette société est exclusivement nationale ; néanmoins elle entretient des relations fraternelles avec les sociétés antiesclavagistes actuellement existantes ou qui pourront se fonder plus tard dans d'autres pays chrétiens et aussi avec les sociétés de missionnaires qui évangélisent l'Afrique. La souscription ouverte, en ce moment, par l'abolition de l'esclavage dans le haut Congo n'est destinée à aucune mission quelconque, soit belge, soit française, mais simplement à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage et à concourir, dès lors, à l'entretien de la petite troupe et aux moyens nécessaires pour arriver à rendre impossibles la chasse et la vente des esclaves dans la région du Tanganika. ”

Durant son séjour, le cardinal a donné le voile à dix jeunes filles du noviciat des missions africaines, établit à Maëstricht, qui se destinent à l'apostolat des nègres.

Chose incroyable ! cet admirable effort en faveur des plus déshérités de l'humanité a trouvé des détracteurs. On n'a pas osé l'attaquer directement : c'eût été vraiment odieux. On a reproché au cardinal d'avoir accusé le mahométisme de favoriser ces barbaries. Le ministre de Turquie en Belgique s'est ainsi attiré une réponse aussi digne que péremptoire à laquelle il n'a pas osé répliquer. En France, c'est la *République française* qui a prétendu à la fois que l'Eglise catholique n'avait jamais condamné l'esclavage, et que le cardinal avait crié sus au mahométisme et parlé d'exterminer les musulmans *sous couleur humanitaire*. Ce vénérable prélat s'est donné la peine de montrer l'absurdité de ces deux allégations.

Mais il a dû être bien consolé en recevant un grand nombre de lettres d'évêques, le félicitant et le remerciant en leur nom et au nom de l'humanité de la courageuse campagne qu'il a entreprise en dépit de son âge et de ses infirmités. Chaque jour, de nouvelles lettres sont écrites par les membres de l'épiscopat français. Les journaux ont publié déjà celle de NN. SS. les archevêques de Reims, de Rouen, de Reims, de Bordeaux, de Tours, d'Auch, d'Alby, de Lyon, de Damas, coadjuteur d'Alger ; les évêques de Vannes, de Bayeux, de Limoges, de Coutances, de Saint-Claude, de Montauban, d'Autun, de Tarentaise, d'Evreux, de Clermont-Ferrand, de Versailles, de Langres, de Perpignan, d'Agen, de Châlons, de Fréjus, d'Ajaccio, d'Oran, de Rodez, de Pamiers, de Constantine, de Nantes, de Maurienne, de Grenoble, d'Angoulême, d'Orléans, de Marseille, de Séez, de Périgueux, de La Rochelle et d'Annecy.

En même temps, une société antiesclavagiste a été fondée à Paris. Le conseil est ainsi composé :

Président d'honneur : S. E. le cardinal Lavignerie ;

Président : M. Keller, député ;

M. le baron d'Avril, ancien ministre plénipotentiaire ; général baron de Charette ; Chesnelong, sénateur ; amiral Fabre de la Maurelle ; Victor Guérin ; comte de Mun, député ; général Philibert ; comte de Resbecq ; marquis de Vogué, ancien ambassadeur ; Wallon, sénateur ; abbé Le Rebours, curé de la Madeleine ; R. P. Vincent de Paul Bailly ; R. P. Charmetant, directeur de l'œuvre des écoles d'Orient ; Mgr Brincat, directeur de l'œuvre.

Ce conseil vient d'adresser aux catholiques un appel dont nous publierons prochainement les principaux passages. Nous n'indiquons aujourd'hui que ces renseignements : Toutes les demandes d'enrôlement pour les expéditions africaines qui dans le but d'arriver à l'abolition de l'esclavage s'organiseront, à l'exemple de celles des Stanley, des Emin, des Joubert, toutes les souscriptions que l'on voudrait faire pour cette œuvre, seront reçues, à dater du 1<sup>er</sup> octobre, par M. le directeur de la société antiesclavagiste, 11, rue du Regard, à Paris.

## LA CONVERSION DE LA CHINE

Sous ce titre, le dernier numéro du *Bulletin de l'Apostolat de la prière* recueille de nombreuses observations de missionnaires et de voyageurs dans ce pays. Nous leur faisons quelques emprunts :

..... Une barrière puissante à contenir les efforts du prosélytisme, ce sont les relations de famille, qui se trouvent presque nécessairement brisées par la conversion de quelqu'un des membres. Le converti est aussitôt rejeté par les siens comme indigne, presque comme traître.....

Que de luttes les nouveaux convertis doivent soutenir dans l'ombre, luttes d'autant plus pénibles qu'elles sont de tous les instants et qu'elles prennent, souvent, un caractère d'acharnement capable de décourager les plus intrépides !... Ainsi, l'instituteur refusera d'instruire les enfants du converti, prétextant que son école est au complet, ou qu'il craint de leur enseigner des choses contraires à la doctrine des chrétiens. Les enfants du village, exécutant un mot d'ordre, chasseront de leur société les petits Maç-noï (*esclaves des barbares*). Un païen aura-t-il perdu quelques objets servant au ménage ou à la culture des champs ? Il viendra effrontément devant la porte du néophyte, sans l'accuser nommément, il est vrai, maudire à haute voix et pendant des heures entières le voleur qui les a ravis. Et le village entier d'applaudir à l'injure adressée au *partisan des étrangers*. On conçoit que de pareilles persécutions, mesquines sans doute, mais intolérables par leur continuité, arrêtent bon nombre de conversions chez des hommes dont la vertu caractéristique n'est pas précisément le courage.

Le caractère général de ce peuple, en effet, serait bien plutôt la pusillanimité et la faiblesse. Les Chinois craignent par-dessus

tout l'empereur, les mandarins et les notables. Tant que cette classe élevée demeurera hostile ou médiocrement favorable, les conversions seront lentes et rares.

Or, — et c'est peut-être là de tous les obstacles le plus difficile à forcer, — il y a, dans l'état présent des choses, incompatibilité absolue entre un mandarin quelconque, petit ou grand, et la pratique ouverte du christianisme. Tout mandarin civil ou militaire doit, chaque année et même chaque mois, accomplir des actes nombreux de superstition. S'il était chrétien, force lui serait de choisir immédiatement entre la démission de sa charge et l'apostasie. Cette alternative inévitable suffit à expliquer comment on ne trouvait point, dans toute l'étendue de la Chine, un seul chrétien occupant un poste d'honneur, remplissant une fonction publique.

Quant aux hommes qui exercent actuellement des charges de ce genre, ils sont encore, en grande majorité, les ennemis avoués de la religion chrétienne. Ils la considèrent comme une peste, comme un chancre, dont il importerait à tout prix, et le plus promptement possible, de débarrasser le Céleste Empire. De là ces tracasseries jalouses de toutes les autorités du pays, pour empêcher les missionnaires catholiques de marchander un coin de terre, à l'effet de s'établir dans un poste nouveau, principalement au sein des villes populeuses.

---

### **Le Saint-Sacrement porté aux malades**

---

Les honneurs que nous devons rendre à Dieu, chaque dimanche, dans ses temples, en assistant au saint sacrifice de la messe, ne lui sont pas moins dus lorsque, par l'effet de son infinie bonté pour les hommes, Notre-Seigneur Jésus-Christ daigne venir, sous les voiles de l'hostie consacrée, visiter sa créature malade et l'aider à soutenir son dernier combat, au moment où elle va paraître devant son souverain Juge.

Les motifs les plus forts et les plus convaincants se réunissent pour engager les fidèles à s'associer à cette cérémonie pieuse, pendant laquelle le ministre des autels apporte la sainte communion aux infirmes et aux mourants.

Or, quand le prêtre porte l'hostie sainte à travers les rues de nos cités, est-elle toujours suffisamment accompagnée et honorée ? Ne remarque-t-on pas, trop souvent, que le pieux cortège se compose uniquement de femmes de modeste condition, et n'a-t-on pas à déplorer la complète abstention des hommes ? Au passage du Saint-Sacrement, ne voit-on pas la plupart des catholiques se contenter d'une rapide salutation, sans penser à quitter, un instant, des occupations peu importantes, pour le suivre ? Les voisins, les amis, les parents du malade s'empressent-ils de venir adorer l'auguste victime d'amour, vraiment présente parmi nous, et prier pour le malade qu'elle va consoler ?

Que nos associés s'interrogent à ce sujet, qu'ils y réfléchissent, et ne doutons pas qu'ils ne prennent d'excellentes résolutions. Nous avons à ce sujet, dans les provinces de l'Ouest, les meilleurs exemples à suivre. Là, les plus respectueux, les plus généreux hommages d'amour et de reconnaissance sont rendus à la sainte Eucharistie, lorsqu'elle est portée aux malades. Les détails en intéresseront nos lecteurs.

Dans les petites villes et les campagnes de la Vendée, les habitants viennent se ranger successivement à la suite du prêtre qui va donner la sainte communion aux malades, et ils l'accompagnent à travers les rues de la paroisse sur tout son parcours.

Lorsque cette cérémonie a été annoncée à l'avance, les rues sont jonchées de fleurs et de verdure ; des branches d'arbres plantées le long des maisons forment une gracieuse avenue que suit le prêtre portant la sainte Eucharistie jusqu'à l'habitation du malade. La chambre où va s'arrêter le saint Viatique est tendue de draps blancs émaillés de roses ou d'autres fleurs de la saison. Une table, sur laquelle sont placées les plus jolies images qu'on a pu se procurer et tous les flambeaux de la maison, sert de trône d'autel au divin Rédempteur. De nombreux assistants prient autour du malade, et lui prodiguent les pieux témoignages de leur fraternelle sympathie.

Quand le saint Viatique est porté à l'époque des communions pascales, la cérémonie prend un caractère de solennité encore plus accentué, et les villages du bocage vendéen se parent comme un jour de Fête-Dieu.

Une pratique excellente, qu'il serait bon d'imiter partout, existe dans les villes de Bretagne. Des boîtes, contenant ce qui est nécessaire pour orner la table sur laquelle sera déposé le saint ciboire et rehausser l'éclat de cette auguste cérémonie, sont déposées en différents quartiers et sont toujours à la disposition des familles des malades.

A Rennes, un nombreux cortège, dans lequel les hommes s'honorent de prendre part, accompagne toujours le Saint-Sacrement : les honneurs qui lui sont rendus prennent surtout un caractère de véritable splendeur, lorsque la communion du malade a lieu à l'occasion d'une des grandes fêtes religieuses. De véritables processions s'organisent alors. On sort au chant des cantiques, les les maisons se tapissent, et les enfants jettent des fleurs et des feuillages sur le passage du Saint-Sacrement. Quelquefois, on se hâte même d'élever des arcs de verdure en son honneur.

Ces pieux sentiments ne se manifestent pas moins à l'intérieur des maisons. La demeure où le Saint-Sacrement est attendu est ornée avec tous les soins possibles. Dans la chambre du malade s'élève un autel resplendissant de luminaire. Les corridors et les escaliers de la maison ne sont pas oubliés : dans les humbles logis, le concours empressé des voisins sait créer de charmantes

décorations destinées à faire honneur au passage du divin Roi de grâce.

Pourquoi ne travaillerions-nous pas à inspirer aux chrétiens des autres provinces de France la bonne résolution d'imiter la foi et le zèle des chrétiens de la Bretagne, de la Vendée, de l'Anjou ?

Hors de France, en Italie, en Autriche, en Espagne, les plus grands honneurs accompagnent toujours la sortie du saint Viatique ; nous aimons à rappeler ici une coutume bien connue, mais tellement touchante, qu'on ne peut se lasser de la présenter comme un admirable exemple de ce que produit une véritable dévotion au Saint-Sacrement.

En Espagne, lorsque le roi ou la reine rencontrent un prêtre portant le saint Viatique à un malade, ils s'empressent de descendre de voiture, y font monter le prêtre à leur place, et ils suivent respectueusement à pied la sainte hostie jusque dans la demeure si pauvre et si misérable qu'elle soit, où l'auguste Rédempteur est porté au malade.

Qui ne sait que l'illustre prince Rodolphe de Habsbourg ayant rencontré, à la chasse, un vieux prêtre portant le saint Viatique à un malade habitant une chaumière isolée, se hâta de descendre de son cheval et d'y faire monter le ministre de Dieu, embarrassé par les mauvais chemins. Lorsque le prêtre voulut ensuite rendre le cheval au prince : " Gardez-le, dit celui-ci, je ne suis pas digne de monter un cheval qui a aidé à porter le corps de Notre-Seigneur ! " Peu après, Rodolphe était élu empereur d'Allemagne.

Quel noble exemple ! Et quelles excuses peuvent être alléguées par l'indifférence ou le respect humain des chrétiens, lorsque les puissants de la terre se glorifient d'abaisser ainsi leur grandeur devant le Dieu miséricordieux, qui se cache sous les voiles de l'Eucharistie ?

Jules POLO.

(*Bulletin de l'œuvre des Campagnes.*)

---

## La chapelle des Carmes à Paris

---

Depuis le 2 septembre, les pères Carmes de Paris ont ouvert les cryptes de leur chapelle au public, et le spectacle qui y est offert est aussi impressionnant que les scènes évoquées ont été dramatiques.

On sait que l'établissement des Carmes fut — de 1792 à 1794 — transformé — travesti plutôt — en maison d'arrêt par la révolution. Dans sa séance du 11 août 1792, la commune de Paris prescrivait l'arrestation des nobles et des prêtres et leur incarcération, soit au séminaire de Saint-Firmin, situé rue Saint-Victor, et devenu plus tard la caserne de la Garde de Paris, et, sous Caus-

sièdère, des Montagnards, soit à l'Abbaye, soit aux Carmes. Le soir même, les Carmes regorgaient d'évêques et de prêtres, qui avaient refusé de prêter serment et de reconnaître le fameux Jean-Baptiste Gobel, élu archevêque de Paris, aux lieu et place de Mgr de Juigné : la majeure partie n'en devait plus sortir !

En quelques jours, les Carmes engouffrèrent près de trois cents prisonniers, entassés dans la chapelle, jetés sur des matelas, serrés les uns contre les autres, sur le pavé, sur les dalles et jusque sur le marche pied de l'autel.

Le 30 août, la commune, après avoir décidé que les prêtres réfractaires seraient expatriés, puis ensuite... condamnés à mort, arrêtait que " les sections seraient chargées de juger, sous leur responsabilité, les citoyens emprisonnés. " C'était ouvrir, toutes grandes, les portes des prisons aux massacreurs ; et c'est si vrai que les Tallien, les Danton, les Fabre d'Eglantine et les Robespierre en firent immédiatement sortir ceux auxquels ils s'intéressaient (notamment un abbé Bérardier, ancien principal du collège Louis-le-Grand, où l'avocat et député d'Arras avait fait, d'excellentes études).

Quant aux prêtres internés aux Carmes, l'hypocrite procureur de la commune, Mannel, eut une façon machiavélique de tromper leurs espérances, en leur déclarant que " leur affaire serait réglée et finie " le 2 ou 3 septembre.

En effet, leur affaire fut bien " réglée " dès le 2, puisqu'ils furent à peu près tous massacrés.

Un peu avant quatre heures, en effet on les fit tous sortir de la chapelle et on les poussa, troupeau voué au couteau, vers le jardin, où les " Marseillais ", auxquels Maillard avait crié : " Allez aux Carmes ! " se ruèrent, armés de sabres, de fusils, de piques et de haches, sur ces malheureux et en firent une tuerie épouvantable.

Deux cents égorgés en moins de deux heures ! Avant six heures, le silence régnait aux Carmes, le silence du crime assouvi...

Un abbé Girault, absorbé auprès du bassin central par la lecture de son bréviaire, eut le premier la tête fendue d'un coup de hache ; deux frères, MM. de la Rochefoucault, évêques de Beauvais et de Saintes ; l'archevêque d'Arles — Mgr Duleau — furent assassinés dans les bras l'un de l'autre. Un abbé Gallais, qui s'était fait l'économe des déteins, et n'avait pas eu le temps de régler avec les restaurateurs, remit son portefeuille au commissaire Violette : " Je ne crois pas, Monsieur, pouvoir déposer ces 352 livrés en mains plus sûres ; vous paierez pour moi ! " et il remit en outre sa bourse et sa montre pour les pauvres. Après quoi il tendit le cou aux assassins.

Et cette abominable besogne achevée, les égorgeurs allèrent boire, s'essuyant les mains aux murs et y collant leurs épées dégouttantes de sang, dans une salle où nous retrouverons bientôt leurs traces.

C'est cette date honteuse pour la révolution, dont les Carmes célèbrent l'anniversaire, en disant à la vénération du plus grand nombre, à la respectueuse curiosité des autres, les restes, sacrés débris, vénérables reliques ! — des massacrés de 1792...

Deux grands obituaire, en regard l'un de l'autre, se dressent de chaque côté de l'autel dans la chapelle expiatoire — toujours sous les cryptes ; dans des espèces d'emboîtement sont placées vingt-quatre tête de martyrs, et, de chaque côté aussi de l'obituaire de droite, s'étaient des jonchées d'ossements entassés, — tibias, crânes rongés, fémurs, — un véritable champ mortuaire !

Au bas, sont ces inscriptions :

“ Ayant préféré la mort à la violation de la sainte loi de Dieu, ils ont été massacrés. ”

Et puis :

“ Souvenez-vous de ces hommes, qui furent à votre tête et qui vous annoncèrent la parole de Dieu. Contemplez leur fin présente devant Dieu et imitez leur foi. ”

Dans un sanctuaire voisin, les murs, soigneusement transportés du jardin, les dalles, enlevées de l'oratoire où tant de prêtres furent fusillés ou massacrés, sont encore imprégnés de sang, troués de balles.

Or, tandis que les fidèles allaient vénérer ces reliques, le gouvernement de la République, dans la personne de M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, prononçait l'éloge de Danton et lui élevait une statue, Danton qui a dit de lui-même, avec la plus entière vérité : “ Le 2 de septembre, c'est moi qui l'ai fait ”

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

---

Le *Catholic Examiner* de Bombay annonce que l'on construit une nouvelle cathédrale catholique aux frais de Moug Pho, riche Birman converti. L'édifice coûtera 150,000 francs. Moug-Pho, désirant recueillir seul le bénéfice des grâces attachées à la construction du temple saint, ne permet pas que personne autre que lui concoure à la dépense.

---

Chaque année, tous les Suisses sont tenus, en vertu d'un décret lancé par la Diète, en 1815, de jeûner le troisième dimanche de septembre. Ce jeûne, nommé jeûne fédéral, a été institué pour remercier Dieu d'avoir rendu à la confédération son autonomie et son indépendance. Il est observé scrupuleusement, surtout par les protestants les plus farouches, qui refusent de reconnaître les lois du jeûne et de l'abstinence édictées par l'Eglise.

Le jeûne est observé d'une façon un peu rigoriste. On ne prend qu'une légère collation vers les cinq heures du soir. Dans ces dernières années s'est introduit l'usage d'ajouter à ce repas frugal une tarte garnie de raisins.



Dans le dernier numéro du *Bultin du Vœu national*, nous cueillons les détails intéressants qu'on va lire :

“ Presque chaque jour, surtout à cette époque de l'année, nous remarquons à Montmartre de nombreux étrangers ; un grand nombre d'entre eux se présentent en visiteurs respectueux qui veulent voir un monument dont on parle partout ; beaucoup viennent en pèlerins, ils s'agenouillent et ils prient pour leur patrie. Hélas ! toutes les nations ne sont-elles pas malades et n'ont-elles pas besoin du divin remède révélé, il y a deux siècles, à la bienheureuse Marguerite-Marie ? Qu'il nous soit permis de dévoiler l'incognito d'une royale pèlerine. Le mardi 27, Sa Majesté la reine du Portugal se trouvait dans le sanctuaire du Sacré-Cœur. Filleule de Pie IX, Dona Maria Pia a conservé le noble héritage de foi qui avait fait justement appeler jadis la famille de Savoie : une famille de saints.

“ A la messe du 18 août assistaient deux étrangers : une dame et son fils ; ils abordent un des chapelains du sanctuaire : “ Ma mère et moi, dit le jeune homme, nous sommes de l'Etat de Nicaragua ; ayant obtenu du Sacré-Cœur une grande faveur, nous venons faire un pèlerinage d'action de grâces et offrir 520 francs pour la basilique. Nous serions heureux que cette somme fut destinée à la chapelle de la Sainte-Face.

“ Pen de jours après, deux dames anglaises, la mère et sa fille, se présentent au sanctuaire. Celle-ci dit à l'un des chapelains : “ Il y a quelques semaines, je sollicitais ici des prières pour ma mère condamnée par les médecins ; le Sacré-Cœur a exaucé ma demande, ma mère est guérie ; nous sommes venues remercier Notre-Seigneur. Voilà 5,000 francs en actions de grâces. Le bonheur d'avoir conservé ma mère ne peut pas être payé trop cher. Je fais de grand cœur ce sacrifice.”

On écrit d'Arbois (Jura) à la *Semaine* de Besançon :

“ Les fêtes dites du *Biou* ont eu cette année tout l'éclat des années précédentes. On sait que quelques meneurs avaient essayé de leur enlever tout caractère religieux et d'en faire une fête purement civile. Les vigneron d'Arbois ne se sont pas laissé prendre au piège ; ils ont voulu, selon l'usage, se rendre à l'église paroissiale, entendre la messe et offrir le *Biou* enguirlandé de raisins nouveaux. Ils étaient en nombre, d'ailleurs, trois ou quatre cents, et parmi eux le savant dont l'Europe s'honore, M. Pasteur. Honneur aux vigneron d'Arbois fidèles à leurs traditions ; ils gardent l'usage séculaire de mêler à l'espérance des bonnes récoltes la prière qui obtient ou qui est l'action de grâces.

### “ L’Ave Maria ” du marin

Un ancien soldat d’infanterie de marine racontait, un jour le trait suivant :

“ Nous venions de débarquer dans une de nos colonies ; pendant deux mois, notre vie fut calme et paisible, et nous goûtions d’autant plus ce repos que, pendant toute la traversée, nous avions été rudement *bourlingués*. Mais un matin, le clairon sonne ; dix de mes compagnons et moi nous devons partir avec un vieux sergent, pour une expédition au centre du pays. Le vêtement et la nourriture laissent un peu à désirer ; aussi, après deux jours de marche, une pluie torrentielle venant à tomber, plusieurs d’entre nous ressentirent les frissons de cette fièvre des colonies, si terrible, et, le surlendemain, nous avions la douleur de voir un de nos camarades mourir entre nos bras.

“ On le porta sur un petit monticule voisin, puis creusant la terre, nous allions descendre le cadavre dans la fosse, quand notre sergent, un vieux de la vieille, et qui avait tout fait, s’écria :

— “ N’y a-t-il pas parmi vous, enfants, quelqu’un qui sache un brin de prière pour dire là dessus ? ” Alors un des plus jeunes s’avance : — “ Moi, sergent, dit-il. ”

— “ A genoux ! ” commanda le chef, et malgré la pluie qui tombait toujours en abondance, on se mit à genoux, la tête découverte. Le jeune soldat, après avoir fait le signe de la croix, commença : “ Je vous salue, Marie. ” Tous, même ceux qui ne priaient plus depuis le départ du village, retrouvèrent bien vite cette prière, et la dirent avec la plus grande ferveur.

“ Le vieux sergent, lui, se contenta de faire le signe de la croix ; c’est tout ce que l’on pouvait lui demander ; mais une larme tomba de ses yeux ; et pourtant il ne pleurait pas facilement, le sergent ; puis il se leva, vint droit au jeune soldat, et lui frappant sur l’épaule, il lui dit : — “ Garde bien ça, conscrit, car, vois-tu, ça sert quelquefois. ”

On défonça une de nos caisses à provisions, et l’on fit une petite croix, que l’on planta sur la terre où devaient reposer pour toujours les restes de notre pauvre compagnon d’armes.

“ Une prière à Marie et la croix : voilà les deux souvenirs que nous avons laissés sur sa tombe. J’ai fait plusieurs campagnes, je n’ai jamais depuis ce jour oublié mon *Ave Maria*. ”

Jules RICHARD:

Petite histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame de  
Bon Conseil, à Genezzano, Italie

PREMIÈRE PARTIE.

LA MIRACULEUSE TRANSLATION DE L'IMAGE ALBANIE ET SCANDERBERG.

(Suite.)

Quand Constantin, empereur de l'immense nation romaine, se fit chrétien, il donna à saint Sylvestre, à perpétuité, pour supporter les églises qu'il avait bâties, la ville et les terrains environnants, où auparavant les païens célébraient leurs jeux et leurs fêtes, en l'honneur de Flore et de Robigo. Ainsi le terrain où la déesse Flôre, où Vénus avait régné si longtemps en maîtresse, devint le patrimoine de l'Église du Christ.

Ce ne fut pas saint Sylvestre, mais son successeur, saint Marc, qui purgea cette place de ces abominations païennes, et les remplaça par le culte du vrai Dieu vivant. Il y établit une population chrétienne, et durant son pontificat on bâtit sur les ruines des temples et des statues de Vénus, la première église dédiée à Marie, sous le nom de la *Madone de Bon Conseil*. Suivant la sagesse que les apôtres de la chrétienté ont toujours montrée, dans la conversion des nations païennes, il prit soin de ne pas détruire, mais de christianiser tout ce qu'il y avait d'innocent dans les fêtes populaires. Ainsi le 25 avril, les peuples du Latium se rassemblaient non plus pour pratiquer les cérémonies païennes mais pour honorer la Mère de Dieu. Cette époque fut toujours conservée comme la plus grande fête de Genezzano.

Plus tard, la petite église de *Notre-Dame de Bon Conseil* fut négligée. De nouveaux temples, décorés avec splendeur, furent construits en l'honneur de saint Jean, de saint Paul et de saint Nicolas. Ce qui jeta dans l'ombre la petite église de *Notre-Dame de Bon Conseil*.

Durant la féodalité, Genezzano passa dans la famille des Colonnas, si célèbre dans l'histoire de l'Italie. Les Colonnas avaient de droit le *jus patronatus* de l'église de la *Mère de Bon Conseil*. En 1356, Pies Giardan Colonna, exerçant son droit de *jus patronatus*, invita à la charge de l'église de la paroisse *Notre-Dame de Bon Conseil*, qui avait été si longtemps négligée, les pères augustins qui avaient une petite chapelle et un couvent en dehors des murs de Genezzano. Les pères acceptèrent, mais vu la médiocrité de leurs revenus, ils ne purent réparer cet ancien édifice qui tombait en ruine. Personne ne ressentit plus le besoin que l'église avait d'être réparée et ne pria avec autant de ferveur pour que Dieu envoyât des moyens, que l'homme d'affaires des augustins, Jean di Nocera, et sa jeune épouse Petruccia. — Jean di Nocera mourut en 1436. — Sa veuve faisait ses délices de passer ses jours dans l'église de la Madone, et il lui faisait beaucoup de peine de voir l'église tomber en ruine. Elle donna généreusement tout ce qu'elle avait, afin de la réparer. L'ouvrage fut commencé,

mais, faute de moyens, il ne put se continuer. Mais Petruccia avait une ferme confiance que la sainte Vierge et saint Augustin feraient pour l'église qu'elle aimait, ce qu'elle ne pouvait faire elle-même. Les nouveaux murs n'atteignirent que six pieds de hauteur. On ne voyait aucun moyen de les finir. Il fallut que la tertiaire eût à supporter les mépris et les moqueries. Quoiqu'elle fût âgée de 80 ans, elle ne perdit point courage. Elle répondait à ceux qui la blâmaient : " Ne faites pas attention à ce malheur passager, je vous assure qu'avant ma mort la sainte Vierge et saint Augustin compléteront cette église que j'ai commencée. " Sa prophétie se vérifia d'une manière merveilleuse.

Le 25 avril était toujours le plus grand jour de fête à Genezzano, où on s'a semblait de tout le Latium. On y faisait la fête de saint Marc, comme l'Eglise universelle ; mais vu que l'église de la paroisse était dédié à Notre-Dame de Bon Conseil, il était naturel que l'on manifestât une dévotion plus qu'ordinaire envers Marie. Les autorités ecclésiastiques et civiles s'entendaient pour rendre la fête bien imposante après avoir fait leurs dévotions dans l'église l'avant-midi ; les gens passaient l'après-midi au bazar et aux jeux. — La place de Sainte-Marie était la plus fréquentée. On y apercevait les murs que Petruccia avait bâtis.

Le 25 avril 1467, un samedi, Petruccia, comme de coutume, assista à tous les exercices de dévotion dans l'église, et se sentit plus de courage. Elle avait la confiance que la fin de ses troubles était arrivée. A quatre heures de l'après-midi, la foule était assemblée sur la place Sainte-Marie. On entend dans les airs des chants d'une harmonie céleste ; les portes du ciel semblaient s'être ouvertes pour donner aux fidèles serviteurs de Marie un avant-goût du bonheur des élus. Au-dessus des plus hautes maisons, des tours et des clochers les plus élevés, on aperçoit une nuée blanche et toute lumineuse, dont l'éclat semblait obscurcir les rayons du soleil. Elle descend lentement et se place près du mur du fond, et reste suspendue dans l'église commencée par Petruccia. La cloche de la haute *campanile* commence d'elle-même des sons joyeux. Et toutes les cloches de la ville s'entendent pour lui répondre par des notes d'allégresse, comme aux jours de grandes fêtes. On s'empresse de suivre l'image ; on entre dans l'église. Peu à peu les rayons lumineux disparaissent, la nuée s'éclaircit, et l'image de Notre-Dame et de l'Enfant divin apparaît. Marie paraît dire à la foule : " Ne craignez pas, je suis votre Mère, et vous êtes et serez toujours mes enfants bien-aimés. " On entend de tous côtés : " *Evviva Maria ! Evviva Maria ! Evviva la Madre nostra del Buon Consiglio.* " Au miracle ! au miracle ! On accourt de tous les villes environnantes : les malades, les aveugles, les sourds et tous les affligés viennent ; ils sont guéris.

(A suivre.)

## DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

II Mach., xii, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS

F. Raymond. — T. Ste-Marie, Vve J. Jourdenais. — R. Demers, Vve Demers. — Bridget Espel. — M. Léveillé ep. Courcelle. — L. Lortie. — M. Plouffes, ép. Lagacé. — M. Pégnem. — H. Vaillette. — J. Martin. — J. B. Roy. — D. Marcoux. — Ev. Coallier. — C. Rodier. — R. Robichon, ép. Gadoury. — E. Tessier. — R. E. Desjardins, Vve Gibeau. — A. Langlois. — M. Murphy, ép. Moriszez. — T. Kane. — P. Saulnier. — S. Dussault. — M. Pel tier, ép. Baglars. — D. Guenette, ép. Labelle.

### DE PROFUNDIS.

## MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE  
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE  
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR  
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

## PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises  
et dans un plus grand nombre d'édi-  
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURBLETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

## A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1868)

### MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuirs, Four-  
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-  
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,  
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des  
Communautés Religieuses.

271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal



**A VENDRE**  
**UN ORGUE A TUYAUX**

**EN BONNE CONDITION**  
**VOIR ET S'ADRESSER A**  
**J. CARON, Facteur d'Orgues,**  
3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

---

**WILLIAM BRITTON**

**PLOMBIER**

**Poseur d'Appareils à Gaz**

**A EAU CHAUDE ET A VAPEUR**  
**PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"**  
**TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL**  
**COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT**

---

**15, RUE CLAUDE**

*En face du Marché Bonsecours*

**MONTREAL**

---

**MAISON DE SANTE**

**POUR LES**

**ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.**

**SOUS LA DIRECTION DES**

**FRERES DE LA CHARITE.**

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de  
a dite église, près Montréal, P. Q.

# NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS  
SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

*Maître de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.*

---

Un volume in-18 de 336 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

**PRIX :**

Un exemplaire . . . . . 0.60  
La douzaine . . . . . \$6.00

---

EN VENTE CHEZ LES-EDITEURS

**EUSEBE SENEAL & FILS,**

No 20, rue Saint-Vincent,

**MONTREAL.**

---

**SOUS PRESSE**

**ACCOMPAGNEMENT**

DU

**Nouveau Manuel de Chants Liturgiques**

PAR

R. OCT. PELLETIER, *Organiste à la Cathédrale de Montréal.*

---

Un Volume in-4° format oblong, broché... Prix \$5.00  
" relié..... " 5.50

# GRANDE LOTERIE

*Avec l'approbation de Sa Grandeur l'Archevêque d'Ottawa*

Pour la reconstruction de l'Eglise des Révérends Pères Oblats de Hull, P. O. détruite dans l'incendie du 5 Juin 1888, qui consuma le Couvent, l'Ecole, l'Eglise, la résidence des Révérends Pères et une partie de la ville de Hull.

## TIRAGE

Le **MERCREDI, 17 OCT. 1888**, à 2 hrs P. M.

Au Cabinet de Lecture Paroissial, à MONTREAL, Canada.

*Les* **Vente des Billets et Tirage opérés par la Loterie Nationale** *les*

**2149 LOTS** Valeur totale des Lots - - - \$250,000.00  
 Gros Lot : Un immeuble de - - - 25,000.00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

### NOMENCLATURE DES LOTS.

1 Immeuble de	-\$25,000.00	\$25,000.00
1 do	10,000.00	10,000.00
2 Immeubles de	5,000.00	10,000.00
5 do	2,000.00	10,000.00
20 do	1,000.00	20,000.00
20 do	750.00	15,000.00
100 do	500.00	50,000.00
100 Montres de	200.00	20,000.00
400 do	100.00	40,000.00
500 do	50.00	25,000.00
1000 Services de toilette	25.00	25,000.00

2149 Lots valent - - - \$250,000.00

**COUT DU BILLET** - - - \$5.00  
 " d'un CINQUIÈME de BILLET - - - 1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI le jour du tirage

*Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE,*

Bureaux : 19, Rue St-Jacques, Montréal, Canada.

## ORGUES - HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

ROWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

**L. E. N. PRATTE,**

Agent général pour la province de Québec,  
 1676, RUE NOTRE-DAME, Montréal